



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
JEUDI 5 NOVEMBRE 2020 – 18 H 30

RELEVÉ DE DECISIONS

À dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert Tchobdrenovitch, Président,

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Communautaire : 41

En exercice : 41

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Jean-François LOVISOLO, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Geneviève JEAN, Jacques NATTA, Jean-Marc BRABANT, Philippe EGG, Séverine MAUGAN-CURNIER, Michel PARTAGE, Alain GOUIRAND, Karine MOURET, Eve MAUREL, Jean-Louis ROBERT, Alain DE VILLEBONNE, Mylène GARCIN, Emilie BASTIE, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Samantha KHALIZOFF, Anne-Marie DAUPHIN, Alain GUEYDON, François BONNET, Nicolas SALERNO, Jean-Luc BOREL, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Franck LAROCHE, Catherine SERRA, Michel SIMOS.

Procurations de : Joëlle RICHAUD donne procuration à Franck LAROCHE, Josiane PANATTONI donne procuration à Jacques NATTA, Gregory RISBOURG donne procuration à Geneviève JEAN, Marc DUVAL donne procuration à Jean-Marc BRABANT, Brigitte MARGAILLAN donne procuration à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND donne procuration à Michel PARTAGE, Nathalie LE BOUC donne procuration à Alain GOUIRAND, Pierre AUBOIS donne procuration à Jean-François LOVISOLO, Romain BRETTE donne procuration à Jean-Luc BOREL, Bernadette VITALE donne procuration à Robert TCHOBDRENOVITCH, Josiane GIRAUDON donne procuration à Catherine SERRA, Richard ROUZET donne procuration à Jean-Louis ROBERT.

Madame Emilie BASTIE est nommée secrétaire de séance

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire en date du 24 septembre dernier est approuvé à la majorité (40 voix pour – 1 abstention Mariane Domeizel)

1. Election de 6ème vice-président

Il est procédé à l'élection du 6^{ème} vice-président :

Madame Mylène GARCIN est élue 6^{ème} vice-présidente par :

38 voix POUR

2 bulletins BLANCS

1 bulletin NUL

2. Budget Général 2020 - Décision modificative n°2

Délibération n°2020-075

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (41 voix pour)

- **Approuve** la décision modificative n°2020-02 telle que présentée en pièce jointe et proposée,
- **Dit** que l'équilibre global du budget, après décision modificative n°2, s'établit ainsi :

Pour le budget Général :

	BP 2020	DM N°1	DM N°2	BP + DMS
Dép. de fonctionnement	15 154 982,79 €	0,00 €	267 346,28 €	15 422 329,07 €
Rec. de fonctionnement	15 154 982,79 €	0,00 €	267 346,28 €	15 422 329,07 €
Dép. d'investissement	7 347 138,67 €	0,00 €	134 539,57 €	7 481 678,24 €
Rec. d'investissement	7 347 138,67 €	0,00 €	134 539,57 €	7 481 678,24 €

Dont, pour le budget PTVA (Propreté et Valorisation) :

	BP 2020	DM N°1	DM N°2	BP + DMS
Dép. de fonctionnement	4 602 435,90 €	0,00 €	143 603,61 €	4 746 039,51 €
Rec. de fonctionnement	4 602 435,90 €	0,00 €	143 603,61 €	4 746 039,51 €
Dép. d'investissement	1 317 691,74 €	0,00 €	21 263,17 €	1 338 954,91 €
Rec. d'investissement	1 317 691,74 €	0,00 €	21 263,17 €	1 338 954,91 €

Et pour le budget GEMAPI :

	BP 2020	DM N°1	DM N°2	BP + DMS
Dép. de fonctionnement	606 451,80 €	0,00 €	0,00 €	606 451,80 €
Rec. de fonctionnement	606 451,80 €	0,00 €	0,00 €	606 451,80 €
Dép. d'investissement	644 247,38 €	0,00 €	-202 940,00 €	441 307,38 €
Rec. d'investissement	644 247,38 €	0,00 €	-202 940,00 €	441 307,38 €

- **Autorise** Monsieur le Président à effectuer l'ensemble des démarches et signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération,

3. Election des délégués au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Entretien de l'Eze

Délibération n°2020-076

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (41 voix pour)

- **Proclame** les conseillers communautaires suivants élus délégués titulaires au SIAE :
 - Séverine Maugan-Curnier
 - Jean-François Lovisolo
 - Alain Feretti
 - Robert Tchobdrenovitch
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération

4. Désignation du représentant suppléant au conseil d'administration du collège de Cadenet - Modification délibération 2020-055

Délibération n°2020-077

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (41 voix pour)

- **Désigne** Madame Valérie GRANGE en remplacement de Monsieur Jean-Marc BRABANT comme représentant suppléant au conseil d'administration du collège Le Luberon à Cadenet,
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération

5. Contrat Régional d'Equilibre Territorial 2019-2021- Avenant clause de revoyure

Délibération n°2020-078

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (41 voix pour)

- **Approuve** l'avenant au CRET 2019-2021 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à le signer ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

6. Adhésion à l'association de réflexion sur les déchets du bassin vacluso-rhodanien et Approbation des statuts

Délibération n°2020-079

Rapporteur : Michel PARTAGE

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (41 voix pour)

- **Approuve** les statuts de l'association ;
- **Approuve** l'adhésion à l'association ;
- **Désigne** Michel Partage comme représentant de COTELUB dans les instances de l'association ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

7. Travaux d'urgence post crue - avenant au marché

Délibération n°2020-080

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (41 voix pour)

- **Approuve** les termes de l'avenant ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

8. Approbation du rapport d'activités 2019 du SMAVD

Délibération n°2020-081

Rapporteur : Jean-Louis ROBERT

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (41 voix pour)

- **Prend** acte du rapport annuel du SMAVD ;
- **Emet** un avis favorable sur le rapport du SMAVD

Questions diverses :

Information des membres sur les décisions du Président prises en vertu de la délégation donnée par le conseil communautaire ;

Point sur les travaux en cours

Consultation publique PCAET en ligne uniquement du 16 novembre au 16 décembre 2020.

La prochaine réunion du conseil communautaire aura lieu le 10 décembre 2020, à 18h30

La séance est levée à 20h00

Le présent compte-rendu est mis en ligne sur le site internet de COTELUB et affiché dans les panneaux prévus à cet effet.

Fait à La Tour d'Aigues, le 17 novembre 2020

Robert Tchobdrenovitch
Président

